

Révision : 31/05/2018
Version : 5
Nom du produit:

Page : 1/9

Xbee Enzyme Fuel Technology**Section 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1. Identificateur du produit****XBEE Enzyme Fuel Technology****1.2. Utilisations de la substance**

Solvant de base à faible odeur, additif pour carburants.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**XBEE SA**

Dumontshaff
L-3841 Schiffflange
Tel : +352 691 6689 69
Mail : info@xbee.com

**1.4. Numéro d'appel d'urgence**

Le numéro de téléphone d'urgence valable en France est le numéro ORFILA (INRS) : +33 (0)1 45 42 59 59. Ce numéro permet d'obtenir les coordonnées de tous les centres Anti-poison Français. Ces centres anti-poison et de toxicovigilance fournissent une aide médicale gratuite (hors coût d'appel), 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

Pour connaître le numéro de téléphone d'urgence valable dans votre pays, merci de contacter les autorités locales compétentes et de consulter le site internet de l'ECHA (European Chemicals Agency) :

<http://echa.europa.eu/en/web/guest/support/helpdesks/national-helpdesks/list-of-national-helpdesks>

Section 2. Identification des dangers**2.1. Classification du mélange**

Classification CE 67/548 ou CE 1999/45 :
Xn – Nocif ; R65 - Peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

Code(s) des classes et catégories de danger, Règlement (CE) N° 1272/2008 (CLP) :
Danger par aspiration - Catégorie 1 - Danger - (CLP : Asp. Tox. 1) - H304

2.2. Eléments d'étiquetage

Règlement d'Etiquetage CE 1272/2008 (CLP) :

CONTIENT : Solvant naphta aliphatique lourd (pétrole)

Pictogramme(s) de danger : GHS08

Mention d'avertissement : Danger

Mention de danger :

H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Conseils de prudence :

P301+310 - EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. P331 - NE PAS faire vomir. P501 - Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale. P260 - Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols. P262 - Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

**2.3. Autres dangers**

Dangers liés aux propriétés physico-chimiques : Produit inflammable et combustible s'il est chauffé.

Dangers ayant des effets pour la santé :

Possibilité d'irritation de la peau et des yeux. Possibilité de nausées, maux de tête, irritation, coma en cas d'inhalation importante de vapeurs.

Effets néfastes sur l'environnement :

Possibilité d'effets dangereux sur les organismes aquatiques.

Révision : 31/05/2018

Version : 5

Nom du produit:

Xbee Enzyme Fuel Technology

Page : 2/9

Section 3. Composition / informations sur les composants

Caractérisation chimique :

Nom chimique	Numéros Index / CAS / CE / Enregistrement	Classification 67548/CEE	Classification / Règlement CE N° 1272/2008	Concentration %
Kérosène de distillation directe	64742-47-8	Xn – R65	Asp. Tox. 1; H304	> 99%
Composés organiques	-	-	-	< 1%

Pour le texte complet des phrases –R mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Pour le texte complet des phrases –H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Section 4. Premiers secours**4.1. Description des premiers secours**

Conseils généraux : En cas de troubles graves ou persistants, appeler un médecin ou demander une aide médicale d'urgence.

Contact avec les yeux :

Rincer soigneusement et abondamment avec de l'eau en maintenant les paupières bien ouvertes. Consulter un ophtalmologiste si une irritation apparaît.

En cas de contact avec la peau :

Enlever les vêtements souillés, nettoyer les zones du corps concernées avec du savon ou un détergent léger et de grandes quantités d'eau pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si une irritation apparaît.

Inhalation :

En cas d'émission de vapeurs ou de brouillards retirer immédiatement le sujet de la zone polluée. Pratiquer la respiration artificielle en cas de difficultés. Appeler un médecin.

Ingestion :

Ne pas faire vomir. Si le sujet a envie de vomir, le pencher en avant et lui maintenir la tête au-dessous du niveau des hanches pour éviter l'aspiration dans les voies respiratoires. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Attention, ne rien donner à avaler à une personne inconsciente.

Protection des secouristes :

Penser à la protection des secouristes pendant le sauvetage. Utiliser un équipement de protection individuelle. Voir section 8.

4.2. Principaux symptômes et effets aigus et différés

Contact avec les yeux :

Possibilité d'irritation des yeux.

Contact avec la peau :

Possibilité d'irritation de la peau.

Inhalation :

Possibilité de nausées, maux de tête, irritation, coma en cas d'inhalation importante de vapeurs.

Ingestion :

L'aspiration peut provoquer un œdème pulmonaire et une pneumonie graves pouvant se développer rapidement.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter de façon symptomatique.

Révision : 31/05/2018
Version : 5
Nom du produit:

Page : 3/9

Xbee Enzyme Fuel Technology**Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie****5.1. Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction appropriés : Poudre chimique sèche, mousses, eau pulvérisée.

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité : Ne pas utiliser de l'eau sous forme de jet.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

L'exposition à la chaleur peut former des dégagements de fumées dangereuses, de suies, d'oxydes de carbone. Produit modérément inflammable. Les mélanges vapeur/air peuvent être explosifs. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent s'enflammer à grande distance de l'émission.

5.3. Conseil aux pompiers

Refroidir les récipients exposés au feu avec de l'eau pulvérisée. Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts, cours d'eau ou nappe phréatique. Ne pas pénétrer ou rester dans la zone dangereuse sans vêtements de protection chimique (vêtements de protection, gants, bottes) et sans appareil respiratoire autonome à pression positive. Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction dans les égouts ou dans les cours d'eau.

Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Pour les non-secouristes : Eliminer les sources d'inflammation. Ne pas toucher, ni marcher sur le produit déversé. Evacuer ci-nécessaire le personnel vers des endroits sûrs. Assurer une ventilation adéquate. Voir section 8 pour les équipements de protection individuelle.

Pour les secouristes : Eliminer les sources d'inflammation. Arrêter la fuite si cela est possible sans danger. Eviter l'inhalation des vapeurs et le contact avec la peau et les yeux. Ventiler les locaux de manière adéquate. Protéger le personnel d'intervention avec des masques respiratoires, vêtements, gants, chaussures de sécurité.

Conseils pour les secouristes : Prendre toutes les mesures adéquates pour protéger les secouristes des risques d'incendie, d'explosion et d'inhalation, notamment par l'utilisation d'appareils de protection respiratoires. Faire adopter des règles d'hygiène strictes pour le personnel exposé au risque de contact avec le produit. Utiliser un équipement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher le produit de s'écouler dans les égouts, les cours d'eau, les eaux souterraines et les sols. Ne pas jeter les eaux de lavage à l'égout. Ne pas rejeter le produit récupéré dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Endiguer le produit. Recueillir le produit répandu avec un absorbant inerte non inflammable. Placer les résidus dans des fûts en vue de l'élimination conformément aux réglementations en vigueur. Laver la zone contaminée avec beaucoup d'eau.

6.4. Référence à d'autres sections

Informations concernant la manipulation, voir chapitre 7. Informations concernant les équipements de protection individuelle, voir chapitre 8. Informations concernant l'élimination, voir chapitre 13.

Révision : 31/05/2018

Version : 5

Page : 4/9

Nom du produit: **Xbee Enzyme Fuel Technology****Section 7. Manipulation et stockage****7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Prévoir une ventilation générale appropriée. Respecter les règles d'hygiène.

Recommandations pour une manipulation sans danger : Porter un équipement de protection individuel. Voir section 8.

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Prévention des incendies et des explosions : Manipuler à l'abri de toutes sources potentielles d'inflammation (flamme nue, étincelles, arcs électriques ...) et de chaleur (collecteurs ou parois chaudes).

Mesures d'hygiène : Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Ne pas placer les chiffons imbibés de produit dans les poches des vêtements de travail. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Changer les vêtements contaminés en fin de journée de travail. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit. Enlever les vêtements et les chaussures contaminés. Les gants doivent être inspectés périodiquement et remplacés en cas d'usure, de perforation ou de contamination.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques/Conditions de stockage :

Stocker les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien ventilé à l'abri des sources d'ignition. Matériaux d'emballage recommandés : l'acier, le PVC. Eloigner des produits incompatibles.

N'utiliser que des récipients, joints, tuyauteries, résistants aux hydrocarbures.

Matière à éviter : Oxydants forts.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée disponible.

Révision : 31/05/2018

Version : 5

Nom du produit:

Xbee Enzyme Fuel Technology

Page : 5/9

Section 8. Contrôles de l'exposition / Protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle**

Valeurs limites d'exposition professionnelle : à défaut de valeurs limites d'exposition établies en France, la valeur suivante est communiquée par le fournisseur : Solvant naphta aliphatique lourd : US OSHA TWA : 300 ppm (1350 mg/m³).

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesure d'ordre technique :

Appliquer les mesures techniques nécessaires pour respecter les valeurs limites d'exposition professionnelle. Prévoir une ventilation générale appropriée.

Equipement de protection individuelle :

Toutes les mesures de protection collective doivent être installées et mises en œuvre avant d'envisager de recourir aux équipements de protection individuelle. Utiliser des équipements de protection individuels propres et en bon état.

Protection respiratoire :

Prévoir une ventilation adéquate (extraction aux postes de travail, bonne ventilation générale). En cas de formation de brouillards ou vapeurs : Appareil respiratoire muni d'une cartouche pour vapeurs organiques combiné à un pré-filtre à particules sera utilisé (filtre combiné type A/P conforme aux normes EN141/EN143).

Protection des yeux :

Porter des lunettes de protection (lunettes de sécurité avec protection latérale conforme à la norme EN166). Prévoir éventuellement des fontaines oculaires à proximité directe des lieux de travail.

Protection de la peau et du corps :

Prévoir des vêtements de protection, des bottes pour éviter le contact avec ce produit.

Protection des mains :

Utiliser au minimum des gants résistants et étanches aux produits chimiques (conforme à la norme EN 374). L'usage de ce produit fait que le type de matière et l'épaisseur des gants, ainsi que le délai de rupture de la matière constitutive des gants ne peuvent être choisis qu'après une étude approfondie du poste de travail qui doit aboutir à une définition claire des conditions d'utilisation et à l'évaluation la plus précise possible. Le choix des gants devrait donc se faire avec les conseils du fabricant d'équipements de protection individuelle. Du fait de la multitude de conditions d'exposition, l'utilisateur doit considérer la durée d'utilisation réelle d'un gant de protection chimique comme très inférieure à la durée avant perméation. Respecter impérativement les consignes d'utilisation du fabricant, en particulier l'épaisseur minimale et la durée minimale avant perméation. Ces informations ne sauraient remplacer les tests de conformité effectués par l'utilisateur final. La protection fournie par le gant dépend des conditions d'utilisation de la substance/du mélange. Port de gants recommandé (nitrile conforme à la norme EN 374).

Mesure d'hygiène :

Enlever tout vêtement souillé. Ne pas manger, boire ou fumer sur les lieux de travail. Se laver les mains après toute manipulation.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement :

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.

Révision : 31/05/2018

Version : 5

Page : 6/9

Nom du produit: **Xbee Enzyme Fuel Technology****Section 9. Propriétés physiques et chimiques****9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Aspect	Liquide transparent
Couleur	Incolore
Odeur	Légère de solvant, d'essence
pH	non applicable
Point/Intervalle de fusion	non déterminé
Point/intervalle d'ébullition	177°C (760 mmHg)
Point d'éclair	81°C (ISO Standard 3679)
Taux d'évaporation	non déterminé
Limites d'inflammabilité dans l'air supérieure	non déterminée
Limites d'inflammabilité dans l'air inférieure	0,9% vol
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible
Densité de vapeur	Aucune donnée disponible
Masse volumique	0,795 à 15°C g/ml
Hydrosolubilité	Insoluble
Log Pow	non déterminé
Température d'auto ignition	non déterminé
Viscosité, cinématique	non déterminé
Viscosité, dynamique	non déterminé
Propriétés explosives	Les mélanges vapeur/air peuvent être explosifs.
Propriétés oxydantes	Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Aucune donnée disponible

Section 10. Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Aucune donnée disponible

10.2. Stabilité chimique

Produit stable dans les conditions normales de manipulation et de stockage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune donnée disponible

10.4. Conditions à éviter

Eviter les flammes et toute source de chaleur et d'inflammation. Eviter le contact avec des matières incompatibles.

10.5. Matières incompatibles

Oxydants forts. Matériaux déconseillés : certaines matières plastiques.

10.6 Produits de décomposition dangereux

La décomposition thermique de la préparation peut provoquer le dégagement de produits dangereux tels que monoxyde et dioxyde de carbone et différents composés organiques.

Révision : 31/05/2018

Version : 5

Page : 7/9

Nom du produit: **Xbee Enzyme Fuel Technology****Section 11. Informations toxicologiques****11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

Toxicité aiguë	DL50 voie orale (rat) : non déterminée
Corrosion cutanée/irritation cutanée	A notre connaissance (et en tenant compte de sa composition) ce produit n'est pas classé dans cette catégorie de danger.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	A notre connaissance (et en tenant compte de sa composition) ce produit n'est pas classé dans cette catégorie de danger.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	A notre connaissance (et en tenant compte de sa composition) ce produit n'est pas classé dans cette catégorie de danger.
Mutagénicité sur les cellules germinales	Aucune donnée disponible. A notre connaissance (et en tenant compte de sa composition) ce produit n'est pas classé dans cette catégorie de danger.
Cancérogénicité	Aucune donnée disponible. A notre connaissance (et en tenant compte de sa composition) ce produit n'est pas classé dans cette catégorie de danger.
Toxicité pour la reproduction	Aucune donnée disponible. A notre connaissance (et en tenant compte de sa composition) ce produit n'est pas classé dans cette catégorie de danger.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique	Aucune donnée disponible. A notre connaissance (et en tenant compte de sa composition) ce produit n'est pas classé dans cette catégorie de danger.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée	Aucune donnée disponible. A notre connaissance (et en tenant compte de sa composition) ce produit n'est pas classé dans cette catégorie de danger.
Danger par aspiration	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
Informations sur les voies d'exposition probables :	
Inhalation	Exposition aiguë : Irritation du nez des voix respiratoires, vertiges, incoordination, maux de tête, perte d'appétit, nausée, confusion, dépression du système nerveux central, coma, atteinte du cerveau, pneumonie chimique, œdème pulmonaire, hémorragies, mort. Exposition chronique : Possibilité de troubles visuels.
Contact avec la peau	Exposition aiguë : Possibilité d'irritation, d'effets sur le système nerveux central. Exposition chronique : Possibilité d'irritation, de dessèchement, de sensibilisation ou de dermatite en cas de contacts répétés.
Contact avec les yeux	Exposition aiguë : Possibilité d'irritation, larmoiements, rougissements, gonflement des yeux. Exposition chronique : Possibilité d'irritation, de conjonctivite.
Ingestion	Exposition aiguë : Irrigation du pharynx, œsophage, estomac, intestins avec œdèmes et ulcération des muqueuses, nausées, diarrhées, atteinte cardiaque, dépression du système nerveux central ; pneumonie chimique, en cas de vomissements et aspiration dans les poumons. Exposition chronique : Pas de données disponibles.
Principaux symptômes :	
Contact avec les yeux :	Possibilité d'irritation des yeux.
Contact avec la peau :	Possibilité d'irritation de la peau.
Inhalation :	Possibilité de nausées, maux de tête, irritation, coma en cas d'inhalation importante de vapeurs.
Ingestion :	L'aspiration peut provoquer un œdème pulmonaire et une pneumonie graves pouvant se développer rapidement.

Révision : 31/05/2018
Version : 5
Nom du produit:

Page : 8/9

Xbee Enzyme Fuel Technology**Section 12. Informations écologiques**

- 12.1. Toxicité** Aucune étude n'a été réalisée pour l'instant sur ce mélange. Le composant principal du mélange n'est pas directement toxique pour les organismes aquatiques.
- 12.2. Persistance et dégradabilité** Le composant principal du mélange est dégradable. Compartiment ultime : L'air.
- 12.3. Potentiel de bioaccumulation** Aucune donnée disponible.
- 12.4. Mobilité dans le sol** Aucune donnée disponible.
- 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB** Aucune donnée disponible.
- 12.6. Autres effets néfastes** Effets néfastes à long terme pour les organismes aquatiques par diminution des échanges gazeux de surface (le mélange flotte à la surface de l'eau). Ne pas évacuer dans les eaux naturelles ou le sol.

Section 13. Considérations relatives à l'élimination

- 13.1. Méthodes de traitement des déchets** Éliminer conformément aux Directives Européennes sur les déchets et les déchets dangereux. Éliminer le contenu/le conteneur dans une installation d'incinération agréée.
- Emballages contaminés Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.
- Ne pas contaminer la terre, les eaux de surface et souterraines.

Révision : 31/05/2018

Page : 9/9

Version : 5

Nom du produit: **Xbee Enzyme Fuel Technology**

Section 14. Informations relatives au transport

Règlement Transport	ADR / RID / ADNR	IMDG	IATA
14.1 Numéro ONU	NON REGLEMENTE		
14.2 Nom d'expédition des Nations Unies			
14.3 Classe(s) de danger pour le transport			
14.4 Groupe Emballage			
14.5 Dangers pour l'environnement			
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur			
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC			

Section 15. Informations réglementaires

15.1. Réglementations/ Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

15.2. Evaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible.

Section 16. Autres informations

Phrases H et R des dangers mentionnés au chapitre 3 :

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

R65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

Cette FDS a été révisée dans sa totalité et mise au nouveau format du règlement 453/2010.

Conseils relatifs à la formation

Prévoir une instruction du personnel concernant les risques, les précautions à prendre en cas d'accident.

Avis de mise en garde :

Les informations contenues dans ce document se basent sur les données disponibles. Elles ne présentent toutefois aucune garantie, implicite ou explicite, concernant la précision des données ou les résultats obtenus à partir de ces données. Dans la mesure où les informations contenues dans le présent document peuvent être appliquées dans des conditions que nous ne pouvons maîtriser, nous n'assumons aucune responsabilité quant à leur utilisation.